

PRE-INSCRIPTIONS DE RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 2023 dans les écoles de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES pourront être effectuées :

**du mercredi 1er mars au vendredi 17 mars 2023 inclus
par mail à l'adresse : scolaire@ccpaysdecruseilles.org**

Le dossier de préinscription sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes (www.ccpaysdecruseilles.org) à compter du 28/02/2023.

ENFANTS CONCERNES :

- **1^{ère} année de MATERNELLE** : enfants nés entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020
(N.B. : Un enfant né à compter du 01/01/2021 effectuera sa rentrée scolaire en septembre 2024.
Pas de dérogation possible)
- **Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CCPC pour tous les niveaux de maternelle et d'élémentaire.**

Liste des documents qu'il vous faudra fournir :

- Fiche de préinscription 2023-2024 (disponible à partir du 28/02/2023 sur notre site internet)
- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- une pièce d'identité du responsable légal
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le cas échéant : jugement du tribunal de grande instance (parents séparés ou divorcés)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service affaires scolaires au 04.50.08.16.07 ou à l'adresse scolaire@ccpaysdecruseilles.org

Fait à Cruseilles, 24/01/2023

**La Vice-Présidente
chargée des Affaires Scolaires,
Mme Sylvie MERMILLOD**

